

Définition du domaine d'examen

PER-5140-3

Prévention de la toxicomanie

Développement personnel
et social

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Définition du domaine d'examen

PER-5140-3

Prévention de la toxicomanie

**Développement personnel
et social**

Formation professionnelle et technique
et formation continue
Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 — 04-00108

ISBN 2-550-42764-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2004

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu.....	3
3.1	Notions	3
3.2	Habiletés	3
4	Tableau des pondérations.....	4
5	Justification des contenus et de leur pondération	5
6	Comportements observables.....	6
7	Spécifications de l'épreuve	8
7.1	Type d'épreuve.....	8
7.2	Type de résultat.....	8
8	Références bibliographiques	9

PROGRAMME : Développement personnel et social

COURS : PER-5140-3 Prévention de la toxicomanie

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative fidèle et valide. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Développement personnel et social* et, plus particulièrement, du cours PER-5140-3 Prévention de la toxicomanie. Elle tient compte du guide d'organisation du programme, se fonde sur celui-ci mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle tient compte également de la diversité des organisations locales tout en assurant la correspondance entre le programme, les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative et leur administration. Elle se veut un outil indispensable assurant l'adéquation entre la planification de l'enseignement et la planification de l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

Le cours Prévention de la toxicomanie¹ vise à permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'informer, de se sensibiliser, de se positionner et de se responsabiliser par rapport à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dans divers contextes de vie.

Ce cours vise également à prévenir l'apparition et l'évolution de problèmes liés à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments ainsi que les conséquences de ceux-ci sur l'individu et la société.

Conséquences

L'évaluation permet de vérifier des habiletés du domaine cognitif. Les habiletés du domaine socioaffectif sont vérifiées par l'évaluation formative.

L'évaluation permet de vérifier les capacités de l'adulte lorsque vient le moment de faire preuve de recherche de sens par rapport à ses expériences et à ses apprentissages.

L'évaluation permet de vérifier les capacités de l'adulte à intégrer des données et à les exploiter.

L'évaluation permet, en tenant compte de l'organisation pédagogique locale, de vérifier les capacités de l'adulte à reproduire ses apprentissages, à les généraliser et à déterminer leur potentiel de transfert dans divers contextes de vie.

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Cours Prévention de la toxicomanie. Alcool, drogues et médicaments*, 2003, 52 p. (41-2001-P)

3 CONTENU

3.1 Notions

- **Évolution du phénomène de la consommation**
 - infractions.

- **Environnement personnel**
 - cycle de la dépendance;
 - effets généraux des substances psychotropes;
 - profils des consommatrices et des consommateurs.

- **Sphères d'influence**
 - facteurs de risque;
 - facteurs de protection.

- **Conséquences sur soi et sur les autres**
 - conséquences associées;
 - conséquences économiques.

- **Ressources externes**
 - ressources d'aide publiques, privées ou communautaires.

3.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à nommer des sanctions se rattachant à des infractions, à reconnaître des effets généraux des substances psychotropes ainsi que des profils de consommatrices et de consommateurs.

- **Comprendre**

Capacité à déterminer des facteurs de risque et des facteurs de protection en matière de consommation, ainsi que des conséquences associées et des conséquences économiques liées à un usage inapproprié de psychotropes.

- **Appliquer**

Capacité à organiser l'information en fonction du cycle de la dépendance, à choisir des ressources d'aide publiques, privées ou communautaires représentant des solutions adaptées à une situation et à expliquer les raisons de ses choix.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Évolution du phénomène de la consommation	Environnement personnel	Sphères d'influence	Conséquences sur soi et sur les autres	Ressources externes
Habiletés	10 %	40 %	20 %	10 %	20 %
Connaître 25 %	- infractions (1) 10 %	- effets généraux des substances psychotropes - profils des consommatrices et des consommateurs (2) 15 %			
Comprendre 30 %			- facteurs de risque - facteurs de protection (4) 20 %	- conséquences associées - conséquences économiques (5) 10 %	
Appliquer 45 %		- cycle de la dépendance (3) 25 %			- ressources d'aide publiques, privées ou communautaires (6) 20 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le cours Prévention de la toxicomanie comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de la complexité des notions et des habiletés qui ont été retenues.

Les notions et les habiletés retenues pour l'évaluation sommative sont sélectionnées parmi celles reconnues comme étant essentielles à l'atteinte du but de ce cours soit de « **permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'informer, de se sensibiliser, de se positionner et de se responsabiliser par rapport à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dans divers contextes de vie** ». Le choix de ces notions et habiletés ainsi que leur importance relative découlent également des éléments de contenu du tronc commun énoncés dans le cours.

En ce sens, l'élève est amené à **connaître, comprendre et appliquer** une information de base sur la prévention de la toxicomanie et le phénomène de la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments.

L'accent est mis sur la capacité de l'élève à :

Notions et habiletés	Justification des contenus
<ul style="list-style-type: none"> - Nommer des sanctions se rattachant à des infractions. - Reconnaître des effets généraux des substances psychotropes ainsi que des profils de consommatrices et de consommateurs. 	En raison du potentiel d'intégration des données auquel ce contenu du cours fait appel.
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des facteurs de risque et des facteurs de protection en matière de consommation, ainsi que des conséquences associées et des conséquences économiques liées à un usage inapproprié de psychotropes. 	En raison du potentiel de recherche de sens par rapport à ses expériences et à ses apprentissages.
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'information en fonction du cycle de la dépendance. - Choisir des ressources d'aide publiques, privées ou communautaires représentant des solutions adaptées à une situation et expliquer les raisons de ses choix. 	En raison du potentiel : <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation des données; - de reproduction des apprentissages; - de généralisation et de transfert des apprentissages dans divers contextes de vie.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

Notions		Habiletés	
Évolution du phénomène de la consommation	10 %	Connaître	10 %
Environnement personnel	40 %	Connaître	15 %
		Appliquer	25 %
Sphères d'influence	20 %	Comprendre	20 %
Conséquences sur soi et sur les autres	10 %	Comprendre	10 %
Ressources externes	20 %	Appliquer	20 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items



Numérotation des cases (dimensions) du tableau de pondération



- 10 % 1) À partir des principales législations en vigueur au Québec en matière de consommation d'alcool, de drogues et de médicaments, nommer une sanction se rattachant à chacune des infractions suivantes :
- possession (2 %);
 - trafic (2 %);
 - importation et exportation (2 %);
 - production (2 %);
 - conduite avec facultés affaiblies par l'alcool (2 %).
- Critère :**
- présence des éléments demandés.
- 15 % 2) À partir de l'information recueillie durant le cours, reconnaître un effet se rattachant à :
- un psychotrope déprimeur (3 %);
 - un psychotrope stimuleur (3 %);
 - un psychotrope perturbateur (3 %).
- Critère :**
- présence des éléments demandés.
- À partir de l'information recueillie durant le cours, reconnaître trois profils de consommatrices et de consommateurs parmi les suivants (2 % par profil) :
- l'abstinent;
 - l'explorateur;
 - l'occasionnel;
 - l'abusif;
 - le régulier;
 - le surconsommateur.
- Critère :**
- présence des éléments demandés.
- 25 % 3) À partir de la description d'un contexte de vie, organiser l'information en fonction du cycle de la dépendance :
- description de l'individu (5 %);
 - description du contexte (5 %);
 - description des émotions ressenties (5 %);
 - solutions exutoires (5 %);
 - conséquences pour l'individu (5 %).
- Critères :**
- présence des éléments demandés;
 - pertinence des éléments retenus;
 - cohérence entre les éléments retenus.

- 20 % 4) À partir de la description d'un contexte de vie, déterminer :
- deux facteurs de risque qui prédisposent à la consommation inappropriée de psychotropes (5 % par facteur de risque);
 - deux facteurs de protection pouvant favoriser la responsabilisation en matière de consommation (5 % par facteur de protection).
- Critères :**
- présence des éléments demandés;
 - pertinence des facteurs retenus.
- 10 % 5) À partir de la description d'un contexte de vie lié à un usage inapproprié de psychotropes, déterminer :
- une conséquence associée (5 %);
 - une conséquence économique (5 %).
- Critères :**
- présence des éléments demandés;
 - pertinence des conséquences retenues.
- 20 % 6) À partir de la description d'un contexte de vie, choisir deux ressources d'aide publiques, privées ou communautaires, représentant des solutions adaptées à la situation (5 % par ressource).
- Pour chacune des ressources choisies, expliquer les raisons de son choix (5 % par explication).
- Critères :**
- présence des éléments demandés;
 - pertinence des explications fournies.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. Elle comporte deux parties.

La première partie porte sur les dimensions (n^{os} 1, 2, 4 et 5). Elle ne doit pas excéder 30 minutes. L'épreuve se déroule au moment jugé opportun au regard de l'organisation pédagogique locale. L'utilisation des notes de cours et de l'information recueillie est permise.

La deuxième partie porte sur les dimensions (n^{os} 3 et 6). Elle se déroule à la fin du cours. Elle ne doit pas excéder 30 minutes. L'utilisation des notes de cours et de l'information recueillie est permise.

On peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les points attribués peuvent être répartis, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. La transmission des résultats doit s'effectuer selon les règles énoncées au *Guide de gestion de la sanction des études pour la formation générale des adultes et pour la formation professionnelle*.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Cours Prévention de la toxicomanie. Alcool, drogues et médicaments*, Québec, gouvernement du Québec, 2003, 52 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Guide d'organisation du cours Prévention de la toxicomanie. Alcool, drogues et médicaments*, Québec, gouvernement du Québec, 2003, 52 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, Québec, gouvernement du Québec, février 1988, 142 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), Québec, gouvernement du Québec, 1993.

